

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Grade licence Diplôme de formation générale en sciences maïeutiques

Université de Reims Champagne-Ardenne

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formation : Santé et sport

Établissement déposant : Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA)

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

L'Université de Reims Champagne-Ardenne organise au sein de l'unité de formation et de recherche de médecine la première année commune aux études de santé (PACES) à l'issue de laquelle les étudiants reçus en rang utile ont accès aux quatre filières de *Médecine*, *Odontologie*, *Pharmacie* et *Maïeutique*. Le diplôme de formation générale en *Sciences maïeutiques* sanctionne le premier cycle des études en sciences maïeutiques. Il comprend six semestres validés par 180 crédits européens (european credit transfert system ECTS), dont les deux semestres de la PACES. Les deuxième et troisième années du diplôme de *Formation générale en sciences maïeutiques* se déroulent à l'école de sages-femmes du centre hospitalier universitaire de Reims. Le *numerus clausus* est fixé à 27 étudiants.

Analyse de la PACES

Objectifs de la PACES et modalités pédagogiques

Les objectifs de la PACES sont clairement détaillés et ces informations sont transmises aux étudiants par plusieurs sources, en amont de l'inscription, par des réunions de rentrée et par le bureau virtuel de chaque étudiant, donnant accès à distance aux informations diffusées par affichage. Le contenu réel de ce bureau virtuel n'est pas précisé, ne permettant pas de juger de son intérêt pour les étudiants.

La PACES est organisée en deux semestres, dont le premier indifférencié et un second permettant de choisir une ou plusieurs filières *Médecine*, *pharmacie*, *Odontologie*, *Maïeutique*, *Métiers de la rééducation*. Certains enseignements sont mutualisés entre deux (ou plus) filières, représentant entre 25 et 35 % du volume horaire de l'enseignement spécifique par filière. Cependant, aucun enseignement n'est mutualisé entre les filières de *Médecine* et de *Pharmacie*, ce qui augmente la charge de cours pour les étudiants choisissant ces deux filières. Le volume horaire est équilibré entre les semestres (30 European Credits Transfer System (ECTS)), et au deuxième semestre le tronc commun représente 20 ECTS alors que l'enseignement de chaque filière représente 10 ECTS chacun. L'enseignement comprend une majorité de cours magistraux et seulement 15 à 20 % de travaux dirigés avec présence obligatoire pour les primo-entrants.

Un concours est organisé à la fin de chaque semestre avec réorientation obligatoire en cas de mauvais résultat (niveau de note non précisé), et conseillée à l'issue du deuxième semestre. Un choix selon le classement permet de poursuivre dans les trois filières universitaires *Médecine*, *Pharmacie*, *Odontologie*, les deux en cours d'universitarisation *Maïeutique*, *Masso-kinésithérapie* ou encore, grâce à une convention régionale, dans les formations proposées par des instituts d'ergothérapie et de psychomotricité.

Dispositifs d'aide à la réussite
Ils sont variés, comprenant avant l'inscription en PACES des réunions et des informations au niveau des lycéens, un avis sur les candidatures dans le système d'admission post-bac, et une réunion d'informations sur les modalités du concours au cours du premier semestre. Un système de tutorat est organisé et semble très apprécié. Il existe une règle, mal décrite dans le dossier, de réorientation à l'issue du premier semestre, qui concerne environ 15 % des inscrits. Pour ces étudiants réorientés, le taux de réussite au deuxième semestre est faible, par exemple seulement 15 % en <i>Sciences de la vie et de la terre</i>. A l'issue du deuxième semestre, cette règle s'applique au-delà d'un classement supérieur à 2,5 fois le <i>numerus clausus</i> et n'a jamais été appliquée, le nombre d'étudiants concernés n'ayant jamais atteint ce seuil. Un accord permet aux étudiants réorientés d'être accueillis selon leur choix dans d'autres composantes de l'université de Reims Champagne Ardenne (20 % en <i>Sciences de la vie et de la terre</i>, 10 % en <i>Psychologie</i>, 5 % en <i>Langues étrangères</i>, STAPS, <i>Droit...</i>) et pour 8 % d'entre eux, hors formation universitaire pour la préparation des concours paramédicaux. En fonction du nombre d'ECTS acquis, la validation d'UE, de semestre voire d'une année complète de Licence première année L1 peut être obtenue par l'étudiant après avis de la commission pédagogique de la composante universitaire concernée. Le devenir des étudiants ayant échoué au concours de PACES ainsi que celui des « reçus-collés » n'apparaît pas assez clairement dans le dossier, ce qui ne permet de donner une appréciation circonstanciée sur ce point.
Flux d'étudiants de PACES et taux globaux de réussite
Le nombre d'inscrits en PACES est stable depuis cinq ans, en dessous des capacités maximales d'accueil. Le taux de réussite, toutes filières confondues, est d'environ 30 %, ce qui représente un <i>numerus clausus</i> plutôt favorable. Les redoublants représentent environ 1/3 des inscrits avec un taux de réussite double par rapport à celui des primo entrants ; le taux d'étudiants obtenant 60 ECTS a doublé en cinq ans pour atteindre 40 %. Les inscrits ont obtenu à 93 % un bac S, et ils représentent 99 % des reçus ; le taux de réussite est trois fois supérieur parmi les étudiants ayant eu une mention très bien, mais cette tendance tend à diminuer depuis deux ans. Les inscrits dans une seule filière (50 % des étudiants) réussissent deux fois mieux que ceux inscrits dans au moins deux filières (25 %). Le taux de réussite est similaire selon le genre (60 % de filles par promotion) mais légèrement supérieur pour les étudiants originaires de la Haute Marne, par rapport aux autres.
Flux d'étudiants et taux de réussite dans chacune des filières de PACES
Le nombre d'inscrits est relativement stable dans chaque filière, hormis médecine qui a vu ses effectifs diminuer depuis trois ans, suite à l'individualisation de la filière rééducation. Parmi les étudiants inscrits à une filière, le taux de réussite est le plus élevé en pharmacie (environ 40 %), contre environ 33 % en médecine et autour de 20 % dans les trois autres filières. Pour les étudiants ayant choisi au moins deux filières (principalement les redoublants), le taux de réussite est moindre quel que soit la filière.
Pilotage de la PACES
La PACES est pilotée de façon satisfaisante, par un enseignant de médecine et un de pharmacie, avec une commission pédagogique composée de deux enseignants, de deux personnels administratifs et de sept étudiants. Il existe par ailleurs un jury spécifique de PACES. L'équipe pédagogique comprend principalement des enseignants de médecine et de pharmacie à parts égales, il est complété par un petit nombre d'enseignants d'odontologie et de sciences exactes et naturelles ainsi que des enseignants « professionnels » pour les filières <i>Rééducation</i> et <i>Maïeutique</i>. La PACES n'a pas encore été évaluée par les étudiants et il n'existe pas de conseil de perfectionnement.

Analyse des deuxième et troisième années

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques
La structure de la formation et les modalités pédagogiques sont en adéquation avec l'arrêté du 19 juillet 2011 relatif au régime des études en vue du diplôme de <i>Formation générale en sciences maïeutiques</i> et la réforme Licence-Master-Doctorat (LMD). Les règles de validation des unités d'enseignement, des semestres et de chacune des deux années sont parfaitement décrites. Il existe une faible mutualisation d'unités d'enseignement puisque seules deux d'entre elles sont partiellement mutualisées avec l'unité de formation et de recherche de médecine. Le caractère optionnel ou obligatoire de l'acquisition de compétences additionnelles en anglais en deuxième et troisième année sous la forme d'un enseignement e-learning n'est pas clair. Deux séances de simulation basse fidélité et jeux de rôles sont organisées, ce qui constitue un point fort. Il est regrettable que la possibilité d'acquisitions de compétences additionnelles ne soit pas étendue à la validation du certificat informatique et internet, pourtant obligatoire pour la validation du diplôme de <i>Formation générale en sciences maïeutiques</i> ainsi qu'à une initiation à la recherche. L'organisation des stages est conforme aux recommandations. Il faut souligner un suivi des stages grâce à un <i>portfolio</i> numérique qui représente un point positif de la formation. Le dispositif de passerelles entrantes existe mais est peu utilisé. Il n'a concerné que deux étudiants entrant en deuxième année pour lesquels un accompagnement spécifique par l'équipe permanente et des étudiants ressources a été mis en place.
Dispositifs d'aide à la réussite
La formation offre un dispositif d'aide à la réussite. Ce dispositif associe un suivi individuel par une sage-femme enseignante référente (une référente pour 26 à 29 étudiants, ce qui est dans la moyenne nationale des formations en maïeutique) et un suivi spécifique des apprentissages cliniques en stage grâce au <i>portfolio</i> numérique qui favorise l'auto-évaluation des étudiants. Ce suivi permet un soutien personnalisé pour les étudiants en difficulté ou souhaitant se réorienter. Le suivi et l'attention portée au bien-être des étudiants constituent un réel atout de la formation. Aucun dispositif favorisant la mobilité internationale entrante et sortante n'est mentionné.
Pilotage de la formation
La composition de l'équipe pédagogique reflète une bonne complémentarité entre intervenants universitaires, praticiens hospitaliers et professionnels autres. Le pilotage est assuré par un conseil technique dont la composition est conforme à la réglementation des écoles de sages-femmes hospitalières. Cependant, la fréquence de réunion de ce conseil n'est pas mentionnée. Il ressort à la lecture du dossier que l'intégration de la formation au sein du champ <i>Santé</i> de l'université et particulier des composantes du domaine de la santé (UFR) est insuffisante. Il n'est pas fait mention de conseil de perfectionnement. Une évaluation par les étudiants des enseignements et des stages a été formalisée mais la prise en compte des résultats n'est pas détaillée, ce qui est regrettable. Il existe un dispositif d'évaluation des enseignements théoriques et des stages par les étudiants, ainsi qu'un suivi et une auto-évaluation de la formation par les membres de l'équipe permanente. Mais il n'est pas mentionné la façon dont leurs résultats remontent aux instances de direction.
Bilan des effectifs et du suivi des étudiants
Les données fournies ne permettent pas une compréhension analyse fine des flux entrants et sortants. Les taux de doublement observés sur cinq ans au niveau des deux années varient de façon conséquente sans que cela ne fasse l'objet de précisions complémentaires, ce qui est regrettable.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Un dispositif d'aide à la réussite et d'accompagnement des étudiants.
- Une évaluation de la formation, et notamment des stages.
- Des séances de simulation.

Points faibles :

- Une intégration insuffisante de la formation au sein du champ et des structures de formation *Santé* de l'université.
- L'absence de certificat informatique et internet.
- L'absence d'ouverture internationale.

Avis global et recommandations :

Le dossier du diplôme de *Formation générale en sciences maïeutiques* de l'université de Reims Champagne-Ardenne montre une formation bien organisée et portant une attention particulière aux étudiants. Afin de l'inscrire pleinement dans les objectifs de ce diplôme, il serait souhaitable de la compléter par des dispositifs d'acquisition de compétences additionnelles (informatique et initiation à la recherche) et d'ouverture à l'international.

De plus, l'intégration de l'école de sages-femmes au sein de l'URCA est loin d'être aboutie, la formation gagnerait à bénéficier d'une dynamique universitaire par une proximité et des partenariats à développer. L'organisation du pilotage des formations de *Maïeutiques* devrait évoluer vers une intégration universitaire plus claire et surtout vers une plus grande synergie avec les autres formations de *Santé*.

Observations de l'établissement

Reims, le 22 mars 2017

***Le Président de l'Université de Reims
Champagne-Ardenne***

N/Réf. : /2017/MH/DEVU

Affaire suivie par Mme Mélanie HOFFERT

À

Monsieur Michel COSNARD
Président du Hcéres

Objet : Retour sur le rapport d'évaluation de la *Formation générale en sciences maïeutiques*

Monsieur le Président,

L'Université de Reims Champagne-Ardenne tient à remercier l'ensemble des personnels du Hcéres, ainsi que les experts qui ont mené l'ensemble des évaluations de nos formations. Les remarques et recommandations qui ont été faites nous seront très utiles pour finaliser notre nouvelle offre de formation.

Vous trouverez ci-après la réponse du responsable de la formation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Guillaume GELLÉ

Commentaires du responsable de la formation :

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

L'acquisition des compétences additionnelles en anglais via une plateforme d'e-learning en 2^{ème} et 3^{ème} années est obligatoire, les étudiants sont tenus de respecter le contrat.

Une initiation à la recherche est mise en place dès la 2^{ème} année, sous la forme :

- d'enseignements :
 - utilisation d'un centre de ressources documentaires (CM 2h)
 - recherche bibliographique-initiation à Zotero (CM 2h)
 - épidémiologie (CM 2 h + TD 2h)
 - lecture critique d'articles (LCA) à raison, en moyenne, d'une séance mensuelle d'1h30
- de travaux écrits évalués
 - Travail de santé publique dont l'objectif est d'effectuer un travail de recherche sur un grand thème de santé publique ciblant les femmes en âge de procréer en utilisant les connaissances acquises lors des enseignements en santé publique, notamment en utilisant les concepts de base tels que l'épidémiologie, la démographie (revue documentaire pertinente, présentation de données épidémiologiques sur une problématique de santé publique, écrit structuré, présentation d'une bibliographie dans le respect des normes)
 - Travail d'éthique dont l'objectif est d'effectuer un travail de recherche à partir d'une situation clinique rencontrée en stage appelant à réflexion éthique (recherche documentaire pertinente, analyse-discussion structurée, présentation d'une bibliographie dans le respect des normes).

Cette initiation à la recherche est pérennisée en 3^{ème} année avec notamment la participation aux séances de LCA.

Dispositif d'aide à la réussite

Au regard des compétences cliniques à développer par les étudiants sur le 1^{er} cycle et des exigences d'encadrement qu'elles nécessitent, la mobilité internationale sortante n'est possible que sur le second cycle.

Le projet d'intégrer le dispositif Erasmus est à l'étude avec une échéance à la rentrée 2018.

Pilotage de la formation

Le conseil technique se réunit annuellement, en général début juillet.

Les résultats de l'évaluation des enseignements et des stages par les étudiants et de l'auto-évaluation par l'équipe permanente sont analysés à chaque fin de semestre, discutés avec les étudiants, l'équipe pédagogique permanente dont la sage-femme directrice, les enseignants vacataires et les responsables de stage. Si des aménagements s'avèrent nécessaires, ils sont mis en place au plus tard à la rentrée universitaire suivante.

Le conseil technique en est informé.

Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Nombre d'inscrits pédagogiques en 2 ^{ème} année	31 27primants(P)+4 redoublants(R)	33 28P dont 1 étudiante étrangère hors CEE+5R	34 27P+1 passerelle entrante+6R	28 27P+1R	27P
Nombre d'inscrits pédagogiques de cette 2 ^{ème} année admis en 3 ^{ème} année, même partiellement	25	28	33	28	24
Nombre d'inscrits pédagogiques sortant de cette 2 ^{ème} année pour intégrer une autre formation que la 3 ^{ème} année correspondante	2 (Formation non communiquée par les étudiantes)	2 (1 formation infirmière+1 formation ingénierie de la santé)	0	0	2 (formation non communiquée par les étudiantes)
Nombre d'inscrits pédagogiques en 3 ^{ème} année dans la formation	21*	25P	28P	34 33P+1R	28P
Nombre d'inscrits pédagogiques entrant dans cette 3 ^{ème} année venant d'une autre formation que la 2 ^{ème} année correspondante	0	0	0	0	0
Nombre d'inscrits pédagogiques de cette 3 ^{ème} année ayant validé leur diplôme	17* (4 arrêts de formation au cours de la 3 ^{ème} année en raison d'erreur d'orientation avec choix de la filière maïeutique par défaut et sans projet)	22 (2 redoublements UE clinique)	27 (1 redoublement UE clinique)	30 (1 réorientation vers formation auxiliaire de puériculture+1 démission d'étudiante avec des difficultés cliniques, sans projet+ 2 démissions d'étudiantes avec des difficultés cliniques pour formation autre non communiquée)	26 (1 suspension d'études d'1 an pour convenance personnelle+1 démission en raison de difficultés cliniques)

* étudiants régis par l'arrêté du 11 décembre 2001 fixant le programme des études de sages-femmes

Les redoublements de FGSMa2 sont toujours liés à la non-validation d'UE théorique(s), le plus souvent parce que les étudiants n'ont pas une bonne méthode de travail :

- Imaginant qu'une fois la PAES validée, la quantité de travail à fournir est moindre, ils tardent à se mettre au travail, accumulent du retard et sont dépassés par la masse de travail à fournir sur un laps de temps court
- Certains restent très scolaires dans leurs apprentissages et sont démunis face à des questions qui font appel à du raisonnement.

Les redoublements de FGSMa3 sont toujours liés à la non validation de l'UE clinique en raison de difficultés de transfert de connaissances et/ou de raisonnement clinique.

Les départs de formation en FGSMa3 sont justifiés par la confrontation au cœur de métier via les stages qui ne correspondent pas à l'idée que s'en était faite les étudiants et/ou par des difficultés cliniques.